

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 37 (1980)
Heft: 4

Artikel: L'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) de Paris
Autor: Jeannotat, Yves
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-997267>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) de Paris

Yves Jeannotat

Ceux qui ont bien connu l'INS ont quelque peine à s'habituer à la nouvelle appellation d'INSEP, en clair: Institut national du sport et de l'éducation physique. En fait, il ne s'agit de rien d'autre que de la fusion de l'ancien « Institut national du sport » et de l'« Ecole normale supérieure d'éducation physique et sportive ».

En regroupant au sein d'un même établissement les missions antérieurement séparées, la France a consciemment voulu rapprocher ce que l'on a coutume de nommer le « sport d'élite », et la « formation supérieure des cadres

techniques et pédagogiques », sans qu'une prédominance quelconque soit pour autant accordée à l'un ou à l'autre de ces deux aspects.

L'INSEP définit ses fonctions comme suit: « Elles sont diverses, mais convergent en réalité et apportent des solutions aux problèmes concernant la vie physique du jeune et de l'adulte. Elles répondent, aussi, aux questions que posent aussi bien l'entraînement de l'athlète d'élite que l'activité d'entretien du plus grand nombre (sport pour tous). Si la jonction entre la technique sportive supérieure et la pédagogie doit être enfin réalisée, le mariage de l'eau et du feu, dont certains ont parlé, s'avère être une forme dynamique qui porte déjà ses fruits. »

Structure de l'INSEP

L'Institut national du sport et de l'éducation physique est un établissement public de l'Etat. Son directeur a la responsabilité administrative, technique, pédagogique et financière de l'institution. Il est assisté par un secrétaire général et

par trois chefs de département qui assurent la direction des secteurs:

- du sport de haut niveau (d'élite)
- de la formation (instruction)
- de la médecine du sport.

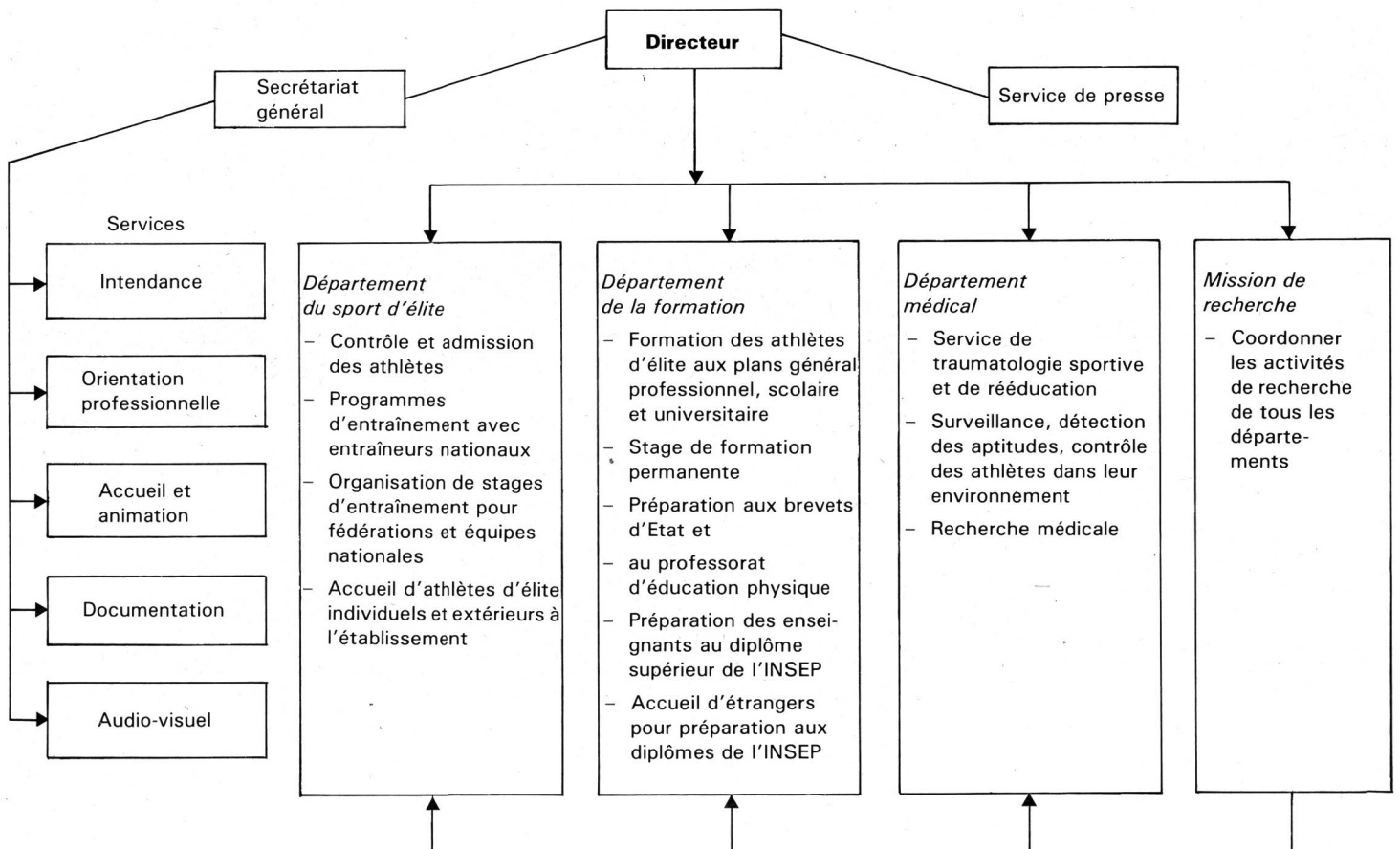
En outre, un chargé de mission près du directeur coordonne les activités de recherches scientifiques menées à l'INSEP. D'autres services concernent l'intendance, l'accueil et l'animation, l'orientation professionnelle, l'audio-visuel et la documentation.

Analyse

Département « Sport d'élite »

Fédérations

- a) Correspondants officiels
- b) Sélection des athlètes admis comme internes
- c) Elaboration des plans de carrière et programmation générale de l'entraînement.
- d) Préparation des équipes nationales
- e) Perfectionnement technique des entraîneurs



voie de formation vers la carrière d'enseignant d'éducation physique et sportive (EPS) :

- pour le professorat-adjoint d'EPS
 - pour le professorat d'EPS
- d) Formation supérieure réservée aux enseignants d'EPS ou aux éducateurs sportifs expérimentés :
- préparation au diplôme de l'INSEP
 - préparation au certificat d'études supérieures spécialisées
 - préparation au 3e degré des brevets d'Etat
- e) Formation permanente :
- pour les cadres administratifs
 - pour les cadres pédagogiques
 - pour les ressortissants étrangers

Ecoles de cadres

Echanges et communications techniques avec les Ecoles nationales et les centres régionaux d'éducation physique.

Echanges internationaux

Echanges et communications techniques avec des spécialistes étrangers de niveau international.

Département de la formation

Missions

- a) Assurer la formation générale ou complémentaire professionnelle des athlètes accueillis à l'INSEP
- b) Organiser leurs études scolaires
- c) Assurer la préparation aux brevets d'Etat, aux diplômes et aux concours conduisant aux carrières d'enseignant d'éducation physique et sportive
- d) Organiser des stages de formation permanente en matière de sport et d'éducation physique
- e) Organiser des cours de perfectionnement à l'attention des enseignants d'éducation physique et sportive en titre
- f) Accueillir des stagiaires étrangers et leur assurer une assistance technique et pédagogique

Types de formation

Cinq divisions spécialisées dans les différents types de formation regroupent les stagiaires en fonction de leurs besoins

- a) Etudes et entraînement sportif, réservés aux athlètes d'élite :
 - études secondaires, sur la base d'une convention passée avec un certain nombre de lycées prêts à moduler les programmes en fonction des impératifs de l'entraînement individuel
 - études techniques selon le même principe
 - études supérieures, en collaboration avec les universités
- b) Formation professionnelle 1 et entraînement sportif, réservés aux athlètes d'élite ou en voie de formation, et aux étrangers :
 - préparation aux diplômes d'éducateur sportif
 - préparation et perfectionnement professionnels
 - préparation au diplôme de conseiller sportif étranger
- c) Formation professionnelle 2 et entraînement sportif, réservés aux cadres techniques en

Département médical

Un « bilan » psychologique et physiologique est établi dès l'arrivée d'un athlète, ce qui permet de programmer et de suivre son évolution. En outre, le département médical exerce les fonctions suivantes :

- a) surveillance médicale de la préparation olympique (en laboratoire et sur le terrain)
- b) recherche en laboratoire
- c) application pratique
- d) élaboration d'une documentation médicale
- e) physiothérapie et rééducation

Les services

Intendance

- finances
- gestion générale
- service du personnel
- comptabilité

Orientation professionnelle

- avant la venue de l'athlète
- pendant son stage
- après son stage

Accueil et animation

- accueil des stagiaires et des visiteurs
- programmation des activités et des stages
- planification de l'occupation des installations
- prévisions d'hébergement et de repas
- rapports d'activités (journaliers, mensuels, trimestriels, annuels)

- distribution du courrier
- centrale de renseignements
- surveillance générale
- information sur les activités culturelles

Documentation

Le service de documentation de l'INSEP a pour mission de répondre aux besoins en matière d'information des différents départements et services de l'établissement et de l'extérieur, aux plans national et international. Dans ce dernier cas, le service de documentation de l'INSEP est le correspondant du « Clearing House », réseau européen de documentation sportive créé dans le cadre du Conseil de l'Europe.

a) La bibliothèque :

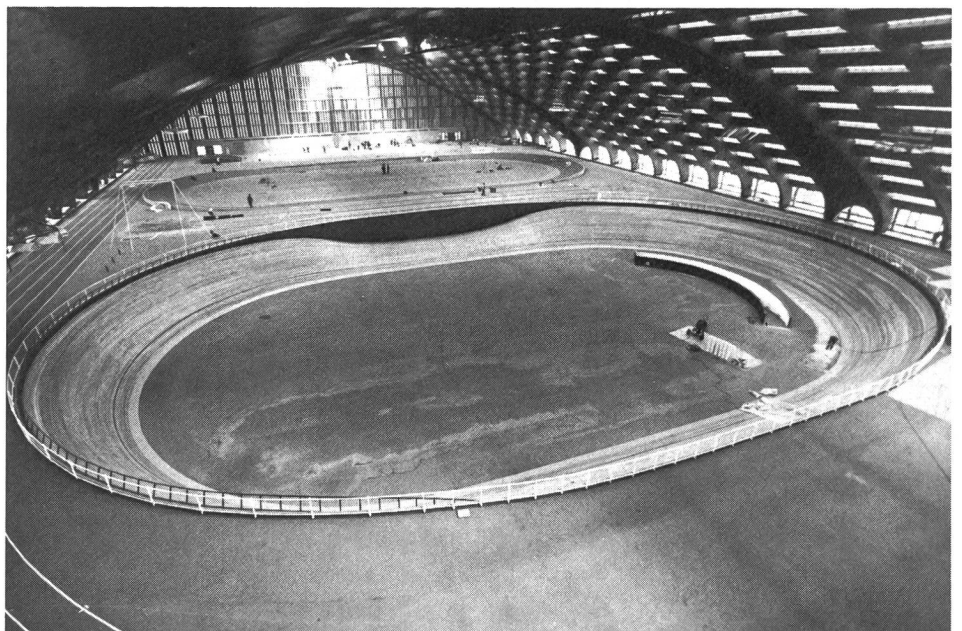
- tous les domaines en relation avec le sport, les activités physiques et les domaines voisins
- 45 000 ouvrages
- système de prêt direct et interbibliothèque
- 350 périodiques (200 en langue française)

b) L'unité des traducteurs :

- traduction de documents à partir de toutes les langues importantes utilisées en littérature sportive
- traductions internes
- interpréariat

c) L'unité rédaction-fabrication :

- production de publications issues des travaux réalisés dans l'établissement



- publication de deux revues: «Travaux et recherches» et «Spécial-Sport»
 - publication du «Dossier documentaire»
 - d) L'unité de diffusion:
 - publicité et distribution des publications
- par l'image et le son, à des fins:
- d'initiation
 - d'entraînement
 - de formation pédagogique
 - de recherche
 - de sensibilisation

Audio-visuel

Le service audio-visuel de l'INSEP a la charge de développer, dans le domaine du sport et du mouvement, la transmission de l'information

Son activité se situe aux plans interne, national et international par: l'assistance technique, la production et la diffusion.

Les installations

Contrairement à ce que nous connaissons à Macolin, les installations de l'INSEP sont concentrées sur une unique surface, qui englobe également les bâtiments administratifs (voir illustration).

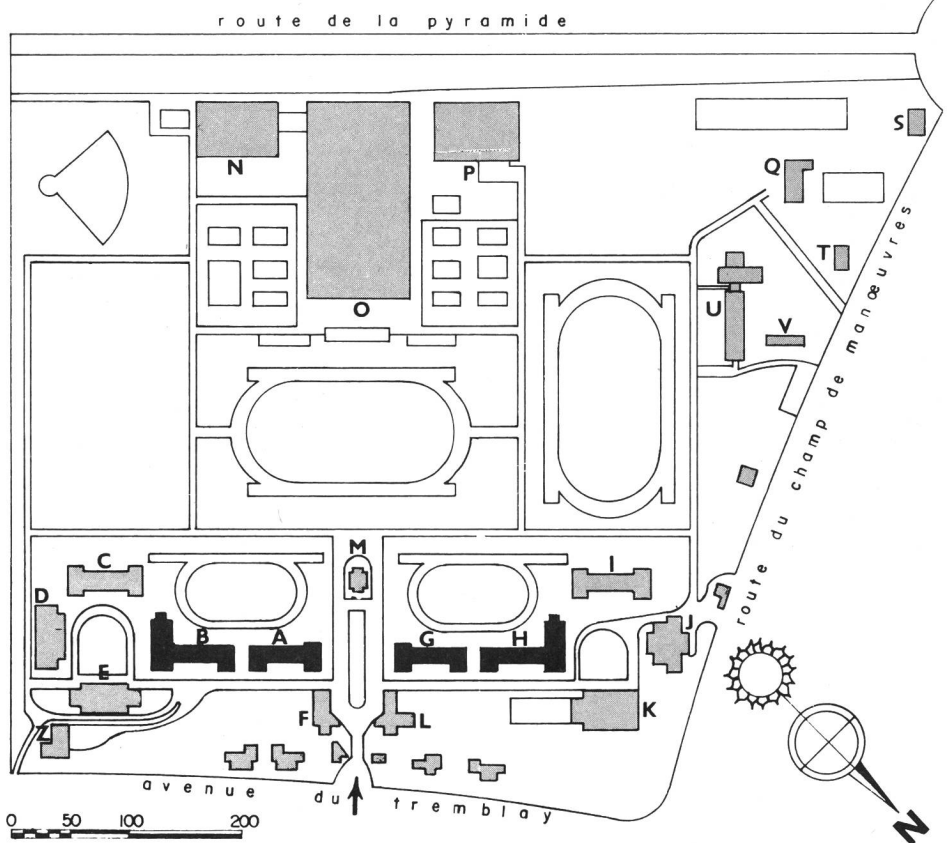
Je m'arrêterai quelque peu à la description du stade couvert «Jules Ladoumègue», en raison de ses dimensions exceptionnelles et de sa récente rénovation intérieure (inauguration en décembre 1979).

Description

Sur une surface de 13392 m² (144 m x 93 m), le stade couvert de l'INSEP offre les installations suivantes:

- piste cycliste de 166,66 m en bois d'okoumé avec virages très relevés. En son centre: un plateau de lancement du poids et deux aires de saut en hauteur
- piste d'athlétisme de 166,66 m en résisport semi-enterrée, 4 couloirs avec virages relevés. En son centre: trois sautoirs de compétition à la perche et un sautoir en hauteur
- piste de sprint à six couloirs d'une longueur de 90 m, disposée le long de l'anneau d'athlétisme; en outre, trois sautoirs d'entraînement à la perche, le tout sur une largeur de 30 m
- entre les pistes d'athlétisme et de cyclisme: deux sautoirs en longueur, un sautoir pour triple saut, un portique, des barres fixes
- autour des deux pistes, un anneau circulaire de 340 m (toujours en matière synthétique) de long, avec une ligne droite de 140 m à cinq couloirs, et un virage de dimension olympique pour l'entraînement du 4 x 100 m
- un sautoir spécial pour l'entraînement du triple saut, avec une fosse de 20 m permettant des multi-bonds dans le sable
- deux ateliers de musculation dotés d'un équipement des plus modernes
- en sous-sol: vestiaires, salle de repos, quatre salles de massage, quatre bureaux d'entraîneurs, une grande salle de musculation, un magasin du matériel.

Le stade couvert de l'INSEP est l'un des plus grands - sinon le plus grand - chapiteau sportif d'Europe: «L'utilisation de ses installations est intensive, explique Robert Bobin, directeur de l'INSEP. Pour l'instant, la salle reste en priorité un outil de travail où l'on peut occasionnellement organiser des compétitions importantes. Dans une phase ultérieure, nous envisageons la construction d'une tribune qui viendra surplomber les pistes d'athlétisme et qui pourra accueillir 2000 personnes.»



- A Bâtiment Léo Lagrange: Internat - Salle boxe
- B Bâtiment Géo André: Internat - Tennis de Table - Service Diffusion Documentation
- C Bâtiment Saint-Exupéry: Internat - Salle Escrime
- D Bâtiment Jean Giraudoux: Restauration - Salle des Actes - Salle des Fêtes
- E Bâtiment Georges Demeny: Salle Haltérophilie - Judo
- F Service de Diffusion cinéma
- G Internat - Salle de Lutte
- H Internat - Mission Recherche - Salle Judo
- I Département Médical

- J Club - Cafétéria
- K Gymnase Jacques Flouret Fronton Pelote basque
- L Accueil - Surveillance Générale
- M Direction - Secrétariat Général - Départements Formation - Départements Haut Niveau - Services Intendance - Orientation
- N Piscine Georges Hermant
- O Stade couvert Jules Ladoumègue
- P Salles des Sports Collectifs - Service audio-visuel
- Q Laboratoire Central des Sols Sportifs
- U Bâtiment d'internat - Service documentation - Salle de Projection
- S Logements de fonction
- V Logements de fonction